

Note Méthodologique : accident de trajet et de travail maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Répondre aux risques liés aux déplacements professionnels et aux accidents sur le lieu de travail.
- Analyser les situations d'accidents et leur gestion réglementaire.
- Prévenir les incidents et garantir un environnement sûr conforme à la législation marocaine.
- Limiter les coûts d'absences et d'indemnisations; améliorer la performance globale.

Point clé : La conformité aux obligations légales (déclaration, investigation, prévention, suivi) et la prévention structurée sont les leviers centraux de la démarche.

Objectifs de la mission

- Identifier, analyser et maîtriser les risques d'accidents de trajet et de travail.
- Garantir la conformité aux exigences légales marocaines.
- Optimiser les procédures de déclaration et de gestion des accidents.
- Réduire la fréquence et la gravité des incidents.
- Ancrer une culture de prévention durable et améliorer la qualité de vie au travail.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial: collecte des données d'accidents, évaluation des procédures, analyse des non-conformités.
- Analyse documentaire et réglementaire: revue des registres, procédures de déclaration/suivi, conformité (ex. Dahir n°1-03-195).
- Plan d'action: mesures de prévention, optimisation des processus, recommandations de sensibilisation/formation.
- Suivi et accompagnement: contrôle d'efficacité et adaptation aux évolutions réglementaires/organisationnelles.
- Livrable principal: rapport détaillé (constats, recommandations, plan d'action, mesures prioritaires).
- Sessions de restitution et de formation des équipes.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte des données d’accidents; évaluation des procédures existantes; analyse des non-conformités.
- Résultat: cartographie des risques spécifiques et premiers écarts réglementaires.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des registres d’accidents, procédures de déclaration/suivi et conformité aux textes marocains (dont Dahir n°1-03-195).
- Résultat: identification des écarts et propositions d’amélioration ciblées.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Élaboration d’un plan priorisé: mesures de prévention, optimisation des processus, actions de sensibilisation/formation.
- Livrable: plan d’action pragmatique prêt à déployer.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Suivi de la mise en œuvre; ajustements selon les évolutions réglementaires et organisationnelles.
- Résultat: efficacité et pérennité des actions; renforcement de la culture sécurité.

Planning / durée / jalons

Jalon / Phase	Contenu clé	Modalité	Durée indicative
Diagnostic initial	Collecte et évaluation initiale	Visites sur site + analyse documentaire	Variable
Analyse réglementaire	Revue registres/procédures, conformité	Principalement à distance + échanges	Variable
Recommandations & plan d’action	Plan priorisé et mesures	Ateliers de restitution	Variable
Suivi et accompagnement	Contrôle d’efficacité, ajustements	Accompagnement continu	Selon besoins
Restitution / formation	Restitution des constats; formation des équipes	Présentiel ou distanciel	Sessions ponctuelles

Note durée : Une mission complète s’étend en général sur plusieurs semaines à quelques mois, selon la taille de l’entreprise et l’état initial de la prévention.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Registres des accidents.
- Procédures internes de déclaration et de suivi.
- Rapports d’enquête sur incidents/accidents.
- Données statistiques des incidents précédents.
- Documentation interne pertinente liée à la prévention et à la gestion des risques.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Sessions de restitution pour valider constats et plan d'action.
- Suivi rigoureux post-déploiement pour garantir l'efficacité et la pérennité des mesures.
- Accompagnement continu et adaptation aux évolutions réglementaires marocaines.
- Respect des obligations légales: déclaration, investigation, prévention et suivi des incidents.
- Combinaison d'interventions sur site et de travaux à distance pour une mise en œuvre flexible et contrôlée.